



BULLETIN D'ADHESION 2021

PARTICULIERS ET COLLECTIVITES



Propriétaires et amis des Moulins, Renouvelez votre soutien, et rejoignez-nous !

Association de bénévoles au service de la promotion et de la sauvegarde de ce Patrimoine de l'Île de France. Nos buts :

- Offrir une assistance technique et juridique pour l'entretien, la restauration ou la mise en valeur des moulins ;
- Promouvoir l'intérêt des moulins auprès des collectivités et organismes publics ;
- Défendre l'environnement naturel des moulins ;
- Valoriser ce moyen de production d'énergie renouvelable non polluante.

Cotisation membre :

pour une personne : 35€
pour un couple : 50€
pour une entreprise ou une collectivité : 55€

Vous pouvez également faire un don d'un montant libre, en complément de votre cotisation.
 En tant qu'adhérent, vous recevrez notre publication « **Le Petit Journal des Moulins d'Île de France** » (3 n° par an)
 Vous avez également la possibilité de vous abonner à la revue de notre fédération à un tarif préférentiel :
 « **Le Monde des Moulins** » revue de la FDMF (Fédération des Moulins de France) : 24€ (4 n° par an)

Retrouvez toute notre actualité sur notre nouveau site internet : www.moulinsidf.fr

Pour nous contacter : contact@moulinsidf.com

Je vous remercie pour votre soutien à nos actions !
Le Président, Luques Ferrari

L'Association de Sauvegarde des Moulins – Île de France (ASM-IDF) est une association « loi de 1901 » déclarée sous le n°95/3453
 Notre siège social est situé à la Mairie de COMBS-LA-VILLE – Place de l'Hôtel de Ville – BP 116 – 77385 COMBS-LA-VILLE CEDEX
 Notre adresse de gestion est : 1, rue du Moulin – Courton le Bas – 77650 ST LOUP DE NAUD



Bulletin d'Adhésion 2021 – Particuliers ou Collectivités

NOM, Prénom : Vous êtes propriétaire d'un moulin oui non

Email : Si oui, merci de nous préciser : à vent à eau

Conjoint : Rivière :

Email : Nom du Moulin :

Adresse de correspondance : Adresse (si différente) :

.....

.....

Téléphone fixe : Téléphone (si différent) :

Mobile :

Le montant de mon adhésion pour l'année 2020 s'élève à :

Vous pouvez régler votre cotisation :

Cotisation annuelle pour un membre individuel ou un couple	35 € ou 50 €	€
Cotisation pour une collectivité	55 €	€
Don		€
Abonnement d'1 an à la revue « Le Monde des Moulins » de la FDMF	24 €	€
Je souhaite recevoir un justificatif d'adhésion : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	TOTAL	€

Par carte bancaire, sur notre nouveau site www.moulinsidf.com, après avoir créé un compte (paiement sécurisé).

Vous pouvez également remplir le bulletin ci-contre, et l'adresser avec votre chèque à l'ordre de : ASM-IDF à l'adresse suivante :

Jérôme Lamoine
 1, rue du Moulin
 Courton le Bas
 77650 ST LOUP DE NAUD

Pour une gestion simplifiée, privilégiez le paiement en ligne sur www.moulinsidf.com merci à vous !